

SANTÉ : Une plate-forme départementale à Charnay pour faciliter la prise en charge des enfants atteints de troubles du neuro-développement

Publication : lundi 17 juin 2019 23:45



Elle est la première de la région Bourgogne-Franche-Comté et en France. Une première honorée par la présence ce lundi de la secrétaire d'état en charge du handicap Sophie Cluzel.

L'objectif immédiat est d'éviter, ou tout au moins limiter, ce que les professionnels de santé nomment « l'errance diagnostic », à savoir le délai qui existe parfois avant la prise en charge d'un enfant atteint de ce type de troubles, l'autisme notamment, pour ne citer que le plus connu.

« Le neuro-développement recouvre l'ensemble des mécanismes qui, dès le plus jeune âge, et même avant la naissance, structurent la mise en place des réseaux du cerveau impliqués dans la motricité, la vision, l'audition, le langage ou les interactions sociales » peut-on lire sur la page dédiée du secrétariat d'état chargé des personnes handicapées.

« Quand le fonctionnement d'un ou plusieurs de ces réseaux est altéré, certains troubles peuvent apparaître : troubles du langage, troubles des apprentissages, difficultés à communiquer ou à interagir avec l'entourage.

Les troubles du neuro-développement se manifestent souvent très tôt : ils sont, la plupart du temps, repérables avant que l'enfant entre à l'école.

Leur détection précoce permet de mettre en place, le plus tôt possible, un accompagnement adapté pour pallier les troubles du comportement et des apprentissages, et limiter le sur-handicap. »

C'est tout l'enjeu de cette plate-forme, qui vient d'ouvrir et qui proposera très prochainement un numéro de téléphone unique que les parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans pourront composer pour être orientés. La plate-forme mettra en réseau les pédo-psychiatres, les PEP71 pour le médico-social, et les spécialistes libéraux (ergothérapeutes, psychologues, psychotérapeutes, dont les prises en charge sont désormais remboursées).

« Nous attendions le diagnostic avant d'intervenir » a précisé Pernelle Parent, référente de l'autisme à l'ARS Bourgogne. « Grâce à cette plate-forme, nous voulons réduire le délai du diagnostic et donc celui de la prise en charge. La plate-forme va permettre d'articuler le sanitaire, le médico-social et les intervenants libéraux pour aboutir à des parcours sans rupture et une prise en charge, un accompagnement le plus tôt possible. »

La ministre a échangé plus d'une heure avec les professionnels du CAMSP, basé à Charnay, rue Ambroise Paré. Marcel Mascio, président des PEP71, Serge Fichet, directeur, Pascal Legoux, directeur du CAMSP 71, Philippe Collange-Campagnia, directeur du CHS de Sevrey, Gérald Alloy, chef du service de pédo-psychiatrie à l'hôpital de Mâcon, créateur de la section des jeunes autistes à Mâcon, et d'autres professionnels. Ils directement concernés. Ils ont présenté leur action.

Gérald Alloye a dit son souci de la réponse qui vient après. « Il n'y a pas d'égalité sur notre département pour la prise en charge des troubles de neuro-développement, car il y a une trop forte hétérogénéité de moyens. Imaginez un peu qu'un enfant de Paray-le-Monial peut attendre 2 ans pour l'exécution d'une prescription ! »

La formation des médecins de 1ère ligne a également été pointée comme prioritaire.

L'enjeu scolaire a lui aussi été mis sur la table de la discussion, par la ministre elle-même. 45 enfants autistes en Saône-et-Loire ont un parcours scolaire. Sophie Cluzel a demandé qu'ils soient suivis et analysés. Elle souhaite, en collaboration avec le ministre Blanquer, construire l'école publique inclusive. « Pour cela, il faut irriguer la culture de l'adaptation dans l'Education nationale, outiller les enseignants. Je souhaite que les médecins interviennent dans la formation des enseignants. Le médico-social doit rentrer dans l'école. »

Rodolphe Bretin







Sophie Cluzel aux côtés de Jean-Claude Geney,

secrétaire général de la préfecture, et Pierre Pribille, directeur de l'ARS









Brandissant le livret Repérage des TND,

à destination des professionnels.les de santé



Olivier Toche, conseiller de la déléguée inter-ministériel

autisme et troubles en neuro-développement